68e ANNEE (7e SÉRIE) N° 13 27 MARS 1958

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

PIE XII POUR UN MONDE MEILLEUR

SOMMAIRE

I. Les Origines du Mouvement. — II. Les antécédents. — III. Un acte historique. — IV. Ampleur du mouvement. — V. Un grand jour. — VI. Un an plus tard. — VII. En Italie. — VIII. Exemple d'une petite paroisse. — IX. A travers le monde. — X. Cinq ans après. — XI. Conclusion.

I. — *Les origines du Mouvement*

Le Mouvement dont nous allons parler a une date précise. Il fut lancé exactement le 10 février 1952 — il y a un peu plus de six ans — au moyen d'une exhortation du pape aux Romains « pour un monde meilleur ». Le Saint-Père ne visait d'abord que l'Italie, non certes dans ses vues profondes, mais dans l'organisation immédiate. Mais le 12 octobre de la même année il exprimait le vœu que le Mouvement fût étendu au monde entier.

Il n'était que trop aisé de comprendre les intentions du pape. Du point très élevé d'où il lui est possible de contempler notre monde, il se sentait plus que personne saisi d'angoisse. Où allons-nous? Où va l'univers ? Quel sera le sort de l'humanité, si elle continue à marcher dans la voie où nous la voyons engagée ?

Ces questions sont sur toutes les lèvres. Il n'est personne qui ne les pose. Mais suffit-il de gémir ? N'est-il pas temps de mesurer d'une part l'étendue du mal, d'autre part les ressources qui nous restent et enfin de les mettre en œuvre ? Le « Mouvement vers un Monde meilleur » est tout entier dans ces diverses considérations. Nous dirons ce qui a déjà été fait, ce que sont les résultats déjà obtenus, l'immense tâche qui incombe aux chrétiens de tous les pays, de toutes les langues, de toutes les races. Pour le faire, nous avons entre les mains, un ouvrage très documenté, en deux volumes, signé du Père Lombardi, le célèbre prédicateur italien, et qui a précisément pour titre : *Pie XII pour un Monde meilleur* [1]. Cet ouvrage est formé d'articles déjà publiés en différents périodiques, mais revus et complétés.

[1] R. P. LOMBARDI, *Pie XII pour un monde meilleur*, 2 vol. in-8 de 198 p., 495 fr. ; et 158 p., 475 fr. Paris, Edit. de la Colombe (5, rue Rousselet), 1958.

II. — *Les antécédents*

Le 10 février 1952 donc, Pie XII lançait une proclamation ayant pour but de provoquer un « réveil qui engage tout le monde sur le front du renouvellement total de la vie chrétienne ».

Il a depuis lors attribué tant d'importance à ce geste qu'il semble diviser son pontificat en deux périodes : celle d'avant et celle d'après.

Et pourtant, lorsqu'on examine de près la période d'*avant*, on tombe à tout bout de champ sur des actes, des paroles, des textes qui tendent au même point. Sans cesse, Pie XII dénonçait la montée du mal, et faisait appel aux chrétiens pour le combattre au nom de la parole de l'apôtre : « Triomphez du mal par le bien : — *Vince in bono malum !* »

En cela même, au surplus, Pie XII ne faisait que continuer l'action de ses nobles prédécesseurs. Qu'on parcoure l'orageux pontificat de Pie IX, qu'on relise les grandioses Encycliques de Léon XIII, qu'on prête l'oreille à la devise choisie par saint Pie X : « Tout restaurer dans le Christ », qu'on médite sur les interventions de Benoît XV et de Pie XI, on trouvera partout déjà la même lutte dans laquelle Pie XII entend engager l'Eglise universelle. Lorsque le P. Lombardi, chargé d'organiser et d'intensifier partout le *Mouvement pour un Monde meilleur*, voulut réunir les documents pontificaux qu'il aurait à commenter et à faire entrer davantage dans les faits, il lui fallut remonter aux premières années du Pontificat de Pie XII et faire appel surtout à ses magnifiques *Messages de Noël*, qui en raison de leur densité plus grande et de leur brièveté plus efficace, se trouvaient plus près de l'oreille du grand public que les magistrales Encycliques.

Ce que le Souverain Pontife voyait fort bien, même avant que l'on parlât d'*ère atomique* ou d'*ère des satellites* — ce qui revient à rattacher l'évolution de l'humanité à des faits matériels — c'est que l'Europe et ses institutions avaient besoin d'une totale transformation, et que le monde entier était dans le même cas. Dès 1941, dans son allocution de Noël aux cardinaux, alors qu'on était en pleine guerre, Pie XII s'écriait :

> « Un maximum de courage et d'énergie morale est exigé pour *reconstruire un Monde nouveau* sur les ruines que le conflit mondial a accumulées. »

Et le pape a déjà dans l'esprit le fondement de ce « Monde nouveau ». Il sait bien qu'il ne peut être construit que sur Jésus-Christ, sur l'Homme-Dieu, sur l'unique Sauveur. D'année en année, la voix du pape se faisait plus pressante. Mais c'était

toujours la même vision qu'il dressait devant les hommes :

« Un monde ancien, disait-il dans un radio-message du 1er septembre 1944, gît en débris. Voir au plus tôt surgir de ces ruines un *monde nouveau*, plus sain, mieux ordonné juridiquement, plus en harmonie avec les exigences de la nature humaine : telle est l'aspiration des peuples torturés ! »

Mais pouvait-on s'en tenir à des mots, à des appels d'angoisse, à des regrets stériles ? Le pape ne le pensait pas, ne l'avait jamais pensé. Dès Noël 1942, il avait dit :

« Pas de lamentations, des actes, c'est le précepte de l'heure. Ne pas se lamenter sur ce qui est ou ce qui fut, mais édifier ce qui doit surgir et surgira pour le bien de la société. Envahis par un enthousiasme de Croisés, que les meilleurs et les plus généreux membres de la chrétienté s'unissent dans l'esprit de vérité, de justice et d'amour, au cri de « Dieu le veut !... »

III. — *Un acte historique*

Vint donc le jour où le pape voulut passer aux actes en personne. Il fit comprendre à tous qu'il désirait ouvrir une nouvelle période de son pontificat.

« De même, disait-il, qu'en un jour déjà lointain, Nous acceptâmes, parce qu'il plaisait à Dieu, la lourde croix du Pontificat, de même aujourd'hui assumons-Nous la tâche ardue d'être, autant que Nous le permettent nos faibles forces, *le héraut d'un Monde meilleur voulu par Dieu.* »

Ainsi parlait-il, le 10 février 1952. Et il faisait le diagnostic du malaise universel : un monde meurt, c'est trop évident, un monde court à sa ruine. Déjà les symptômes les plus alarmants se manifestent à tous les yeux. Que l'on considère les individus, les familles, les nations, partout règnent l'insécurité, la pénurie au sein de l'opulence, l'effroi en face des progrès de la science et de la technique, la défiance entre les peuples, entre les classes, entre les vieux et les jeunes, l'incompréhension croissante des Etats, des nationalismes déchaînés, des divers âges, entre lesquels l'accélération de l'histoire creuse des gouffres inattendus. « Dans cette humanité du xxe siècle, altérée de sensations, on peut facilement observer un sentiment général de mécontentement » et d'inquiétude ; et cela ne tient pas seulement à la nature même de l'homme, mais à la situation de l'heure présente.

L'homme attend un sauveur. On voit les peuples acclamer celui-ci ou celui-là, mais au fond, ils savent bien que ce ne sont pas là de véritables libérateurs de l'humanité. Et nous savons, nous, chrétiens, qu'il n'est pas, sous le ciel, d'autre nom par lequel nous puissions être sauvés, que celui de Jésus-Christ ! Le monde meurt d'avoir renié Jésus-Christ, de ne plus connaître et de ne plus pratiquer son Evangile, d'avoir mis sa confiance dans les forces de l'homme seul, de compter pour son bonheur sur la raison humaine, sur la science humaine, sur le travail humain.

Ce qu'il faut dire au monde, c'est justement cela : qu'il a besoin de Jésus-Christ. Certes, il n'en a pas encore conscience. Mais l'idée existe, dans nos cœurs à nous. Elle doit passer de nos cœurs à ceux des autres hommes. Il faut qu'ils comprennent que « Jésus, par les aspects pratiques de sa doctrine céleste, serait le médecin capable de guérir les maladies du monde contemporain. »

« Dans l'écroulement de la cité des hommes, le salut serait l'édification de la cité des enfants de Dieu sur la terre. »

Mais par où commencer la réforme qui s'impose ? Evidemment, par l'Eglise elle-même. Nous vivons, depuis deux siècles, au sein d'un monde qui a progressivement apostasié, qui s'est jeté dans le rationalisme et le naturalisme. Il est impossible que beaucoup de chrétiens, à leur insu sans doute, mais d'une manière trop réelle, ne soient pas imbibés des préjugés du temps, que leur foi n'en soit pas quelque peu obscurcie et embrumée, qu'ils ne manquent pas de logique dans leurs convictions, au point que leur conduite ne soit pas en rapport avec leurs croyances, qu'ils ne donnent pas au monde le *témoignage* que Dieu veut donner par eux au monde.

Dès que nous avons énoncé de telles évidences, nous devons commencer à mesurer l'ampleur du mouvement à opérer.

IV. — *Ampleur du mouvement*

Le P. Lombardi a fort bien défini ce que nous venons d'appeler « l'ampleur du Mouvement vers un Monde meilleur ». Pour le faire, il recourt à l'histoire. Il y rencontre un précédent qui doit nous remplir d'espoir et de courage. C'est celui de la Réforme protestante et de la Contre-Réforme catholique au XVIe siècle.

A vrai dire, les meilleurs historiens d'aujourd'hui répugnent à parler de « réforme protestante » car il s'agissait non d'une « réforme » authentique mais bien d'une Révolution dont nous souffrons encore et qui est à l'origine de tous nos maux actuels. Nos Pères désignaient toujours le protestantisme par l'expression : la R. P. R., : *la Religion prétendue réformée.*

Mais ne chicanons pas sur les termes. La thèse du P. Lombardi — et elle est grandiose autant que juste — c'est qu'il doit y avoir, de nos jours, une « Contre-réforme du xxe siècle », ou si l'on veut une « Contre-offensive de Dieu » contre les vaines et absurdes prétentions de l'humanisme athée contemporain.

Si Dieu a permis, au XVIe siècle, la rupture catastrophique de l'unité chrétienne occidentale, par l'éclosion violente du protestantisme, il a su en tirer un plus grand bien, au moyen de la « Contre-Réforme catholique ». Cette Contre-Réforme, seule réforme véritable, fut opérée au Concile de Trente et se répandit par les nations restées catholiques, jusqu'à produire ce que nous appelons le Grand Siècle. Il y eut alors une floraison presque incroyable de saints et de saintes, de mystiques admirables, de conquérants d'âmes, d'apôtres des nations païennes. La Renaissance païenne fut éclipsée par les fruits merveilleux de la renaissance catholique.

Voilà le précédent à imiter. « Il n'est pas exagéré, écrit le P. Lombardi, de prétendre que les maux les plus caractéristiques de ce temps attendent, et pour ainsi dire exigent, une brusque contre-offensive de l'esprit chrétien. »

Rien ne serait plus funeste que de se borner à une lutte politique contre le communisme. Il faut s'en prendre à la racine du mal. Le communisme n'est que le dernier fleuron d'un rationalisme éloigné de Dieu et de son Christ. Même si le communisme était partout vaincu et écrasé, le monde ne serait pas sauvé pour autant. Les maux dont nous souffrons sont la soif de l'argent, la soif du plaisir, l'oubli des destinées immortelles de l'homme, l'égoïsme qui tire tout à soi au mépris des droits du prochain et de la misère d'alentour.

Qand nous parlons de « Contre-réforme du XXe siècle », le P. Lombardi fait remarquer très justement qu'il n'entre dans nos esprits aucune hostilité, aucun esprit de lutte envers quiconque, mais au contraire une *charité universelle* prenant sa source et son mot d'ordre dans la *charité divine*. La « Contre-Réforme » doit être avant tout une réforme *intérieure*. Ce sera une « auto-réforme ». Sans doute, une guerre déclarée à l'apostasie moderne, mais pour tendre au salut de nos ennemis eux-mêmes. Ne rapetissons pas le Mouvement pour un Monde meilleur ! Il doit garder toute sa hauteur et toute sa puissance spirituelle. Il s'agit de dégager les chrétiens du naturalisme ambiant, et de leur faire ainsi exercer sur ce naturalisme une action bienfaisante et décisive. Nous vivons dans l'Infini, nous nageons dans l'Infini, nous travaillons pour l'éternel. Ne nous laissons pas enliser par de petites visées temporelles. Le rationalisme a coupé les ailes de l'homme. Il l'a rétréci en le réduisant au terrestre, à ce qui passe, à ce qui meurt. Nous luttons pour rendre à l'homme ses dimensions véritables : il vient de Dieu et il retourne à Dieu.

Tel est le Mouvement pour un Monde meilleur. Il doit donc commencer en nous, par nous, à travers nous.

V. — *Un grand jour*

L'immensité même de la tâche à accomplir, l'exemple historique de la « Contre-Réforme » du XVIe siècle, la nature même des problèmes que nous venons d'évoquer nous avertissent de ne pas croire que le Mouvement pour un Monde meilleur aboutira en peu de temps. Il s'agit, en réalité, de quelque chose de si vaste et de si complexe, et les éléments pour parvenir au terme sont si nombreux et si difficiles à réunir qu'il faut compter sur un laps de temps important avant que se dessine le renouveau sur lequel portent nos espérances. « Une hirondelle ne fait pas le printemps », dit le proverbe. Un succès local et passager ne sera pas la réalisation de l'idéal entrevu par le Vicaire de Jésus-Christ. Ce que nous allons dire des premières lueurs de l'aube nouvelle doit donc être interprété comme une simple indication, un présage, un premier sourire de la belle saison, après le rude hiver moral et spirituel que nous achevons de traverser.

Le Saint-Père s'adressait d'abord, comme il convenait, à sa propre ville de Rome, siège de la papauté et centre du monde catholique. Or, il y eut, dans Rome, le 13 octobre 1952, huit mois après l'exhortation du 10 février, qui avait lancé le mouvement, une sorte de mobilisation des forces chrétiennes. On célébrait le 30e anniversaire de l'Union des hommes de l'Action catholique italienne. Il y eut une messe de minuit, d'innombrables communions, une réunion préliminaire au stade de Domitien, puis un défilé à travers les rues de Rome :

« Environ 200.000 hommes, des drapeaux, durant trois heures. Devant marchaient les titulaires de la médaille d'or. L'un d'eux, aveugle de guerre, allait dans la nuit, encadré par les autres, guidé par une lumière intérieure, symbole vivant de deux amours : Patrie et Dieu. Majestueux dans leur signification humaine et chrétienne, venaient les représentants de l'Eglise du silence. Ces peuples qu'on a voulu arracher à la communauté des enfants de Dieu, massacrer parce qu'ils faisaient partie de cette communauté, voilà qu'ils reparaissaient vivants dans la force invincible de l'esprit : Russes, Lithuaniens, Hongrois, et, environné d'un halo de respectueux silence, le portrait de l'évêque de Nicopoli, Mgr Bissilkoff, condamné à mort quelques jours auparavant par les communistes, nouvelle victime, nouveau héros. »

Et tout cela aboutit à la place Saint-Pierre. Un trône vide attendait un homme. On comptait une centaine d'évêques, autour de ce trône. A la tribune, des hommes de haut rang, M. de Gasperi, des ministres, des députés, des sous-secrétaires d'Etat, des sénateurs, le maire de Rome. Et le pape apparut. Ce fut quelque chose de grandiose : il parla aux catholiques d'Italie, mais en même temps il parlait au monde entier. Il montra le danger qui menace l'Eglise et l'univers. Il fit ensuite la revue des forces de salut. Puis il posa la brûlante question :

« Voulez-vous devenir — s'il plaît à Dieu — les animateurs de cette multitude humaine, en attente des avant-gardes qui la précéderont ? »

Et à cette question, d'un seul souffle, sortit, des rangs de l'immense foule un « Oui » impétueux, lancé vers la façade de Saint-Pierre et vers le Pierre vivant qui était là.

Troisième tableau : le Pape, ayant fait le bilan du bien et du mal et engagé l'épée, se tourne vers le reste de l'Univers. Il regarde du côté de l'avenir. Comme il l'avait déjà dit le 10 février 1952, huit mois auparavant il rappelle le programme à remplir :

« *C'est tout un monde qu'il faut refaire, depuis les fondations ; de l'état sauvage, il faut l'élever à l'état humain, de l'état humain à l'état divin, c'est-à-dire selon le cœur de Dieu.* »

Mais il précise bien qu'on entre dans un « second temps » du Mouvement. Le premier temps avait été pour les Romains, par une exécution immédiate. Mais le « second temps » c'était la même consigne étendue à toute l'Eglise. Rome devait passer la première, mais on ne peut isoler la tête des membres. Il faut que tout le corps suive. — Telle fut cette journée du 12 octobre, à la veille de ce 13, qui était le 25e anniversaire de Fatima.

VI. — *Un an plus tard*

Tous les quotidiens italiens du 10 février 1953 publièrent, sous la plume du P. Lombardi, un article intitulé : *Un an après le cri de réveil.* Il y donnait le « premier bilan pour le Monde meilleur ». A vrai dire, il était bien obligé de constater que beaucoup n'avaient pas encore compris,

ou n'avaient pas répondu à l'appel lancé par le Saint-Père. A cela rien d'étonnant. Le P. Lombardi disait, en effet, ce que nous avons déjà dit plus haut. Un tel Mouvement demandera « de nombreuses années et même des dizaines d'années pour atteindre le développement désirable. »

Il se passera ce qui arriva pour le Concile de Trente. Si la papauté n'avait pas pris en charge ses décisions, elles seraient restées sans fruits. Même lorsqu'il fut évident que les papes voulaient que le concile fût obéi, il y eut bien des obstacles à surmonter, bien des objections à vaincre, bien des haines à apaiser. Qu'on se rappelle que nos misérables Guerres, si faussement appelées « Guerres de religion » — Guerres d'irréligion serait le mot propre — se déroulèrent au lendemain du concile et durèrent trente ans, puis que l'Allemagne fut encore déchirée par une autre guerre qui porte précisément le nom de Guerre de Trente ans.

Il ne faut pas être surpris de la lenteur de la mise en marche d'un mouvement aussi important. Il s'agit ici, comme le note le P. Lombardi, d'un acte vital de l'Eglise, c'est-à-dire d'un de ces accroissements intimes, profonds, analogues à l'action de la vie dans un grand arbre et dans une vaste forêt.

Mais voyons ce qui a été fait.

« Le travail personnel du Saint-Père a été vraiment ininterrompu. » C'est dans le cadre de son mouvement pour un Monde meilleur qu'on peut et qu'on doit interpréter tous ses actes : citons au hasard, avec le P. Lombardi : instructions données aux supérieures religieuses du monde entier, — discours aux paroissiens de Saint-Saba à Rome, dans le climat nouveau, — l'idéal d'une « jeunesse vraiment nouvelle » à l'occasion de la rencontre avec les *Oasis,* — et aussi la révision de la discipline du jeûne eucharistique, innovation si importante dans notre vie religieuse individuelle, — les messes du soir etc. En outre, le Saint-Père ne manque jamais de manifester avec insistance son désir d'enrôler le plus de chrétiens possibles pour le Monde meilleur.

A la suite du pape, les Congrégations romaines s'appliquent à la même tâche. Le P. Lombardi signale « le climat nouveau introduit dans la Congrégation des Religieux, dont les initiatives rénovatrices sont presque incessantes ».

Du Vatican, nous passons à la ville même de Rome. « Dans certains secteurs, on a travaillé avec éclat, dans beaucoup d'autres silencieusement. » Ici, c'est le cardinal-vicaire qui assume la haute direction.

« D'humbles prêtres, des religieux et des religieuses, de fervents laïques, se sont efforcés d'accomplir le vœu du Pasteur suprême. »

Il est évident que bien des choses ici échappent à l'observation humaine et ne sont vues que de Dieu. Sous le nom de *Semaine de la Foi,* au mois de mars 1952, se déploya une grande mission urbaine. Dans les paroisses de Rome, un grand élan s'est manifesté. « Et aujourd'hui, écrivait le P. Lombardi, le 11 février 1953, après un an le mouvement ne semble pas près de s'arrêter. » Notons qu'en décembre 1952 fut organisée par le Collège des curés, une grande *Semaine de l'Evangile,* avec l'aide des Pères et des Filles de Saint-Paul, spécialisés dans cette diffusion. Dans la seule ville de Rome, 120.000 exemplaires du Saint Livre furent distribués en des cérémonies marquées par des Conférences sur l'Evangile. Si l'on calcule que chaque exemplaire est destiné à une famille entière, si l'on se souvient que nombre de foyers sans doute avaient déjà l'Evangile à la maison, on voit que le chiffre indiqué marque une progression très sensible, pour une ville comme Rome.

VII. — *En Italie*

Mais si la voix du pape devait avant tout être entendue dans la ville éternelle, qui est le lieu de sa résidence le reste du monde ne pouvait manquer de suivre. De fait, en Italie, il y a eu une poussée d'apostolat inusitée. Nous sommes à l'ère de la radio et des avions. Les idées font leur chemin dans le monde infiniment plus vite qu'au temps du concile de Trente.

A trois jours seulement de la grande journée du 12 octobre 1952, un grand archidiocèse italien recevait de son pasteur un appel ardent et précis pour un renouvellement général et systématique, dans le sens voulu par le pape. Nous voulons parler de Bologne, « ville aux traditions religieuses bien connues, et pourtant capitale de la région actuellement la plus rouge d'Italie, centre du communisme italien. » L'archevêque, S. Em. le cardinal Lercaro, proclama devant son peuple, en la cathédrale de Saint-Petronius, qu'il faisait officiellement de l'appel du Pape pour un Monde meilleur, la règle de son épiscopat. Il résolut d'agir surtout en profondeur. Dans une première phase, il lança, sous le titre de *Manœuvres pour un Monde meilleur,* une série de Retraites spirituelles, d'un nouveau genre, avec méditations, conférences, discussions pratiques, et sur invitations personnelles. Il y eut deux cours pour les prêtres, avec 500 assistants, — des cours spéciaux, auxquels participèrent 500 hommes, 300 femmes, 450 jeunes gens, 800 jeunes filles, 700 religieuses. Le fruit de ces retraites devait être un grand élan vers Dieu, vers le Christ, vers une vie meilleure. Il y eut des scènes splendides, des consécrations à Dieu, des vœux, des promesses de communion quotidienne. Ainsi se réalisèrent ce que le pape avait appelé des « *Oasis* » dans le désert du monde actuel.

Mais après ce regroupement des élites, il importait d'atteindre les foules. Le cardinal Lercaro s'y attacha sans retard, en s'appuyant sur une réunion du *Conseil diocésain* formé de toutes les notabilités catholiques du diocèse. Le travail effectif est en cours. Œuvres d'instruction et d'enseignement, *banque* intitulée *Quod superest,* destinée à déverser le superflu des possédants sur toutes les nécessités sociales. Le terrain est désormais ensemencé. La moisson viendra en son temps !

Avec Bologne, on doit encore, à la suite du P. Lombardi, signaler ce qui s'est fait à Pérouse, à Imola et ailleurs.

Pérouse suivit de près l'exemple de Bologne. Le milieu était à peu près le même. Le processus de déchristianisation, sous l'influence du communisme, y est très sensible. Là aussi, on commença par

des *Manœuvres pour un Monde meilleur* : c'est-à-dire des cours pour les prêtres, l'appel aux fidèles, la constitution d'un *Conseil diocésain*. A Imola, marche analogue. Depuis lors, cette marche, dans les trois diocèses (Bologne, Pérouse, Imola) n'a pas connu d'arrêts. Toutefois, chaque diocèse a eu sa progression particulière. Les curés ont fait prêcher des missions et ont fondé des groupes d'Action catholique ; des couvents de religieuses se sont ouverts pour la création de patronages féminins, ou des groupements de petits garçons ou de petites filles. Certaines conversions de communistes connus telles que celle de Dante Muzzi, ex-secrétaire de l'Office de Presse et de Propagande à Bologne, ont eu un grand retentissement.

Ce qu'il faut noter aussi, c'est la réorganisation de l'enseignement catéchistique. On a réussi à recruter un nombre important d'aspirants catéchistes pour les zones les plus déshéritées. A Pérouse, on a fondé quatre cours pour les futurs enseignants paroissiaux. Un prêtre du diocèse de Bologne signalait que dans sa paroisse la fréquentation du catéchisme par les petits a plus que doublé. Parmi les enfants ainsi recrutés, certains étaient arrachés au groupement communiste des *Pionniers*, qui s'adresse spécialement à l'enfance.

VIII. — *Exemple d'une petite paroisse*

Le P. Lombardi estime qu'il faut citer à part et donner en exemple ce qui s'est passé dans une paroisse à peu près inconnue : *Marsciano*. C'est une localité de 4.000 habitants, au diocèse de Pérouse. Autour du centre lui-même, se groupe une population trois fois plus nombreuse, dans la campagne. En tout donc, environ 16.000 habitants. Or, nous sommes en Ombrie, en pays rouge, et sous administration communiste. On trouve là des fermes importantes, mais aussi des usines, donc population mélangée d'agriculteurs et d'ouvriers.

« Eh bien ! écrit le P. Lombardi, au terme d'une mission de six jours, s'inspirant des idées du Monde meilleur, put s'observer un changement radical. On proposa aux différentes catégories de fidèles des bulletins indiquant à chacune la nature des engagements personnels requis en vue d'une vie plus chrétienne : beaucoup de gens signèrent et donnèrent leur nom au curé ; par la suite, loin de se ralentir, la cadence des adhésions n'a fait que s'accélérer. »

Dans cette paroisse, désormais, plus de 1000 personnes communient chaque mois ou plus souvent, les jeunes filles qui ont fait leur consécration, selon la formule dite des « *Oasis* », sont déjà plus de 70. Il s'est présenté 40 volontaires pour faire le catéchisme dans les secteurs les moins abordables de la paroisse. Ce fut là, pour ainsi dire, une « expérience-pilote », sur ce qu'on peut obtenir dans une paroisse donnée. Le Saint-Père informé de tout cela, a tenu à envoyer ses félicitations et bénédictions, pour tout le bien déjà accompli. Nul nous assure-t-on, n'aurait osé espérer de tels résultats avant d'entreprendre cette campagne « pour un Monde meilleur ».

Mais précisons bien que l'on ne donne ici que des exemples. Il ne faudrait pas croire qu'en Italie le mouvement reste limité à ces trois diocèses. On les a choisis parce qu'ils semblaient plus éloignés que les autres de la rénovation désirée. Partout, on se met au travail. A Forli, Parme, Cesena, Gubbio, ont eu lieu des prédications spéciales qui préparent la mobilisation officielle.

« Forli, républicaine et rouge, a offert ces jours-ci, écrivait, en février 1953, le P. Lombardi, un spectacle de réveil impressionnant, et on pourrait en dire autant de Parme, où fourmillent pourtant les communistes. »

IX. — *A travers le monde*

Bien entendu, tout cela n'est qu'un début. Le mouvement est lancé. Il s'agit de le poursuivre et de l'étendre à tout l'univers catholique.

En novembre 1953, le P. Lombardi citait, parmi les documents consacrés au Monde meilleur, les appels du cardinal-archevêque de Gênes, des archevêques d'Ancône, Trente, Ferrare et Fermo, des évêques de Reggio-Emilia, Parme, Città-di-Castello, Nardo, Macerata et Tolentino, Vittorio Veneto, Apuania, etc...

Passant ensuite à d'autres pays que l'Italie, il signale en France de très beaux appels, notamment celui de l'évêque d'Angers ; en Espagne, ceux de Barcelone, Bilbao, St-Jacques-de-Compostelle ; en Inde, celui, entre autres, de Madras. Le P. écrit :

« Très important le document de l'évêque d'Angers, Mgr Chappoulie, qui introduit le mouvement en France, en insistant sur la fidélité absolue que cette nation doit garder au Pape. »

Mais le Père a bien soin de dire qu'il ne peut tout citer et qu'au surplus, il écrit en novembre 1953, donc seulement 18 mois après l'appel du pape, du 10 février 1952.

Un peu partout, on s'est borné à reproduire l'appel du pape et à annoncer que cet appel serait suivi. Un peu partout aussi on a engagé la partie avec ardeur, mais sous des formes variables. A Bilbao, en novembre 1953, précisément, une mission était prêchée par 300 missionnaires à la fois ! Au Portugal, en Argentine, au Brésil, les mouvements se dessinent. Au Brésil notamment, dans une région immense, l'Etat de Rio-Grande-do-Sul, presque aussi étendu que l'Italie et divisé en sept diocèses, a été accompli l'acte épiscopal collectif le plus important en vue du Monde meilleur. Ce fut, en 1953, une proclamation des sept évêques pour que les fidèles de tout l'Etat se préparent à obéir au Saint-Père. Et là, on a adopté la marche indiquée par Bologne : Phases typiques : 1° *grandes Manœuvres*, avec des éléments choisis ; 2° réunions de dirigeants ; 3° conférences aux principales catégories de participants ; 4° discours au peuple, transmis par radio et par tous les émetteurs locaux ; 5° missions directes et rapides, par prédications dans tous les diocèses.

Le P. Lombardi donne auprès du Brésil l'exemple de ce qui se fait aussi en Colombie, sous la haute autorité du Nonce apostolique, Mgr Antonio Samorè.

X. — *Cinq ans après*

Tout ce qu'on vient de dire se trouvait dans l'ouvrage du P. Lombardi en italien. Mais, pour l'édition française, qui est du début de 1958, le Père a pu ajouter un chapitre entièrement nouveau, daté d'octobre 1957.

Il constate que le Mouvement vers un Monde meilleur n'a cessé de s'étendre dans toute l'Eglise.

Mais il faut donner des précisions.

En premier lieu a été fondé, près de Frascati, dans un ancien collège offert au pape par la Compagnie de Jésus, celui de *Mondragone*, un centre de tout le mouvement mondial « *Vers un Monde meilleur* ». On a vu arriver, dans cette vieille villa du XVI^e siècle, les personnages les plus divers : ouvriers, hommes politiques, religieuses, prêtres, artistes, industriels, évêques, curés, cardinaux, etc. Tous venaient là pour s'instruire des intentions du Souverain Pontife et des méthodes à suivre. Ecoutons le P. Lombardi nous dire ce qui s'est fait en ce lieu :

« Nous sommes restés trois ans à Mondragone. Dans les cours, dans les salles, dans les réfectoires, à la chapelle, où des milliers de jeunes gens s'étaient succédé en un siècle de vie scolaire, un torrent se déversa qui devint bientôt un fleuve : hommes désireux d'approfondir les idées du Pape, et d'acquérir les forces spirituelles nécessaires pour les mettre à exécution, âmes qui demandaient l'hospitalité au-delà même de la durée normale des cours, pour se rassasier de ce substantiel aliment. Rentrés chez eux, des évêques publiaient des lettres pastorales, des curés réorganisaient leurs paroisses, des supérieurs religieux leurs instituts sans parler d'autres initiatives heureuses. »

Le fruit le plus évident de Mondragone a été la constatation de son... insuffisance. Le Saint-Père a bien vu qu'à son Mouvement il fallait un centre plus vaste, plus accessible pour tous, plus proche de la résidence du pape. La première pierre du nouveau centre fut posée le 8 décembre 1955. Son nom est *Maison-Mère du Mouvement pour un Monde meilleur*. Il a été construit par les hommes de l'Action catholique italienne, qui en ont fait cadeau au pape. Et celui-ci l'a confié au « petit groupe promoteur, devenu ainsi plus officiellement une communauté ». Ce centre s'élève sur les rives du lac d'Albano, en face de la résidence d'été du pape. On y trouve une église avec 40 autels, un grand *auditorium* où les cours peuvent être faits simultanément en cinq langues. On y trouve aussi trois cents chambres et naturellement une bibliothèque.

Chose remarquable, la première pierre de l'édifice provenait des fouilles du Vatican, tout près du tombeau du premier Pierre, et c'est le dernier Pierre, Pie XII, qui la bénit. Quand la maison fut terminée, elle reçut la visite du pape, si bien que l'on y retrouve partout le souvenir de sa présence. C'était le 8 novembre 1956, comme le rappelle une inscription en lettres de bronze. C'est le « *Centre-Pie XII.* » Des projets sont en cours d'exécution pour des centres nationaux et des secrétariats pour les divers pays de la catholicité.

XI. — *Conclusion*

Les quelques notes que nous avons réunies ici ne sont qu'un abrégé très sommaire d'un immense mouvement, lequel ne fait que commencer. Les deux volumes du P. Lombardi fourniront à tous les documents que nous n'avons fait qu'indiquer.

Pour conclure d'une manière pratique, nous signalerons qu'il existe en France une Association appelée A.S.P.E.M. : *Association de Soutien et de Propagande pour l'Extension du Mouvement pour un Monde meilleur.* — Siège, 33, quai Voltaire, Paris-VII^e. Ecrire avec timbre pour la réponse.

De plus, à partir du 15 avril il paraîtra aux Editions de la Colombe, 5, rue Rousselet, Paris-VII^e, un Bulletin ronéographié, traduit de la Revue mensuelle éditée par *Le Centre International Pie XII pour un Monde meilleur* [2].

Avons-nous besoin de dire ici que tous les chrétiens doivent entrer à fond dans la pensée du Saint-Père. Nous avons tant besoin d'un « Monde meilleur » ! Parlez à qui vous voudrez, croyants et incroyants sont d'accords sur un point, c'est que le monde va mal, et que rien n'est plus urgent que de travailler à l'avènement d'un Monde qui ira d'abord un peu mieux, avant d'aller tout à fait bien.

L. Cristiani.

* *

P. S. — S. S. Pie XII ne cesse de montrer l'importance qu'il attache à ce Mouvement. Le 8 novembre 1956, il rendait visite aux nouveaux bâtiments du Centre, à Rocca-di-Papa ; — le 5 avril 1957, il adressait une lettre au P. Lombardi, où il précisait qu' « une action efficace « pour un monde meilleur » suppose que le progrès spirituel commence chez les prêtres et les laïcs appelés à l'apostolat » (*Acta Ap. Sedis*, 1957, p. 207-208).

Et l'on peut reconnaître ce thème du renouveau dans son discours à la Jeunesse italienne d'Action catholique (19 mars 1958) ; il y salue l'espérance d'un « nouveau printemps de l'histoire. Dieu veuille qu'il soit un des plus beaux printemps que les hommes aient jamais vu : après un hiver des plus longs et des plus cruels, un printemps qui précède un des étés les plus riches et les plus lumineux » (*Oss. Rom.*, 20 mars 1958).

On pourra relire dans l'*Ami du Clergé* (Prédication), 1953, p. 240-263, les principaux thèmes de l'allocution pontificale du 12 octobre 1952, mis en relation avec l'enseignement du Pape sur l'apostolat des laïcs.

[2] Prix des 10 numéros annuels, 1.000 fr.

VUE D'ENSEMBLE SUR LA FAMILLE

En attendant que puisse paraître le compte rendu de la Semaine Sociale de Bordeaux sur la « *Famille* », nous lui donnerons comme préface cet exposé d'ensemble, ou, si l'on veut, cette introduction au problème familial.

Ce tableau à grands traits voudrait montrer :

— 1° quelle est la pensée divine sur la famille;

— 2° le visage historique de la famille : visage changeant, jusqu'à ce type de chez nous qu'on peut appeler « la famille traditionnelle », sa stabilité, les poussées qui l'ébranlent ;

— 3° enfin la famille « contemporaine » au visage nouveau : ses traits caractéristiques, les valeurs qu'elle a su maintenir, malgré ses faiblesses et parmi tant de périls.

* *

I. — LA FAMILLE SELON LA PENSEE DIVINE

1° *L'Ancien Testament.*

En créant l'homme, Dieu a fondé la famille et lui a donné ses lois. La Bible nous présente deux récits de cette fondation:

Dans le premier récit (Gen., I, 27), il est dit :

> Dieu créa l'homme à son image.
> A l'image de Dieu il le créa,
> Il les créa homme et femme.

Ainsi Dieu a conféré à l'homme cette grandeur, qu'il porte imprimée en lui l'image de son Créateur. Pas de différence entre l'homme et la femme à ce point de vue, mais une égale dignité. « Dieu les bénit ». En vertu de cette bénédiction ils seront féconds, ils peupleront la terre, ils se la soumettront. Ainsi se propagera une race sainte (à l'image de Dieu), la race de l'homme, vrai roi et pontife de la création.

Dans le deuxième récit (Gen., II, 18-25), plus imagé et plus dramatique, l'homme est créé le premier. Mais il se trouve incomplet ; il a le sentiment de sa solitude. C'est alors que Dieu crée la femme, la tirant du côté d'Adam et la lui donnant comme compagne. Chacun a en mémoire le cri d'admiration et de contentement d'Adam :

> « A coup sûr, c'est l'os de mes os
> et la chair de ma chair... »

Image symbolique, où l'on peut lire une ferme doctrine : égalité de nature entre les sexes et cependant dépendance de la femme ; destinés à se compléter, l'homme et la femme sont attirés l'un vers l'autre — et ce mouvement vient de Dieu (ỳỳ. 22-23) ; ce mouvement les mène à s'unir en une seule chair (implicitement c'est la loi de la fécondité). Tout ce récit déroule une œuvre divine, dans un climat de grandeur, d'optimisme et d'innocence.

Quand cette doctrine divine fut révélée à Israël, déjà loin des origines de l'humanité, l'œuvre divine avait été dégradée par le péché. Le péché, portant ses fruits de mort, avait infecté la famille. Qu'il suffise de rappeler : la polygamie, la dégradation de la femme, l'esclavage, la prostitution, et combien d'autres turpitudes !

Le récit sacré nous présente parfois des scènes choquantes et même violentes, pour mieux nous faire comprendre la condescendance divine. Dieu a ressaisi l'humanité à son point de déchéance. Par une admirable pédagogie, il la fait progresser et l'achemine vers les mœurs du Royaume de son Fils. Ainsi, peu à peu, s'impose la conception du couple monogame, lié par la fidélité et l'amour, béni de Dieu en une descendance vertueuse. Lire le Ps. CXXVII et le livre de Tobie, chap. VII, VIII, XI : on retrouve ces textes dans la liturgie du mariage, à la messe. Lire l'éloge de la femme parfaite, au livre des Proverbes, ch. XXXI :

> Ses fils se lèveront pour la proclamer bienheureuse,
> Son mari, pour en faire l'éloge (28).

2° *Nouveau Testament.*

Le Christ est venu rétablir la famille dans sa dignité première et même lui conférer une sainteté plus profonde. Avant de proclamer l'idéal nouveau, il a voulu, silencieusement, vivre la vie de famille et ainsi, selon les paroles de notre liturgie, la « consacrer » (collecte de la fête de la Sainte-Famille). Avant d'étudier les textes, relevons les leçons de cet exemple divin.

— a) *La Sainte Famille de Nazareth.* — Foyer de sainteté. Le « *fiat* » (ou le *oui*) qui unit les époux est aussi le *fiat* d'un consentement à un ordre divin à une vocation, à une mission (Math., I, 20-25, Luc, I, 38). Jamais parents n'auront été aussi fortement liés par leur dévouement total à leur enfant (fruit de la virginité de Marie).

L'enfant est unique... Unique en tous les sens du mot. Il récapitule en lui toute l'humanité dont il est la Tête. Si parfois l'enfant unique est le fruit d'un calcul égoïste, ici au contraire la générosité atteint une dimension qui est celle de la Rédemption. La famille s'ouvre à l'entreprise la plus grandiose.

L'ordre règne en ce foyer : Joseph agit en chef; Marie partage ses soucis. L'Enfant leur est soumis. Et cependant, cet Enfant, en qui parle la Sagesse increée, sait à l'occasion rappeler qu'il doit être « aux affaires de son Père », ou « chez son Père ». Car les parents n'élèvent leur enfant que pour Dieu. Ensemble ils vont à la Maison du Père : la maison d'ici-bas n'est donc que la figure et la préparation de la Maison céleste et définitive.

— b) *Enseignements* (*les Ecrits du N. T.*). — Jésus a peu parlé du mariage et de la famille. Il est allé aux noces de Cana, il aime dire en parabole que « le Royaume est semblable à un père de famille »; plus précisément il restaure la loi de l'indissolubilité (le divorce était toléré dans la loi mosaïque à cause de la dureté des cœurs). Il a laissé entendre que les époux sont appelés, audelà des liens charnels d'ici-bas, à entrer dans le mystère des noces virginales de l'Agneau (Math., XXII, 29).

Les apôtres nous présenteront son enseignement avec plus de développements. Bornons-nous à recueillir brièvement la doctrine de saint Paul. Elle se trouve dans I Cor., VII ; Col., III, 18-21 ; Eph., V, 21 à VI, 4.

L'union des époux est rapportée à celle du Christ et de son Eglise comme à son modèle et à une source de grâce. Union sainte et sanctifiante. — L'homme est le chef et la femme lui doit soumission. Mais comme nous sommes loin des sujétions avilissantes : quand tout est réglé par l'amour-charité, quand l'amour du mari doit se modeler sur la charité du Christ, qui s'est livré pour son Eglise, la soumission de la femme devient douce, confiante, acceptée comme une condition de la parfaite réalisation du mystère du foyer selon le Christ. Cette union est féconde. Les enfants y sont éduqués avec fermeté et bonté, « dans l'Esprit du Seigneur », ce qui veut dire dans le respect de leur vocation.

Telles sont les grandes leçons qui ne cesseront d'être méditées par les générations chrétiennes. Elles contiennent les valeurs essentielles que l'institution familiale devra garder, à travers les formes changeantes qu'elle prendra au cours des âges.

II. — LA FAMILLE DANS L'HISTOIRE : LA FAMILLE « TRADITIONNELLE »

Car l'idéal est incarné en des familles concrètes. Elles vivent dans des pays très divers, à des époques successives, en des civilisations qui semblent figées pour de longs siècles et qui soudain s'ébranlent pour de nouvelles mutations. Les conditions de vie ont leur influence sur les coutumes et les lois. La famille n'a pas toujours le même visage.

On ne peut songer, dans le cadre étroit de cette étude, à faire une présentation historique et sociologique complète de la famille, même en se bornant à notre histoire nationale. Il suffira d'évoquer cette survivance des siècles de foi : la famille « traditionnelle » dont nous avons pu connaître certains exemplaires dans bien des régions. On relèvera aussi les poussées qui sont venues battre ses assises.

1° *La famille traditionnelle.*

Véritable famille patriarcale, elle groupe parfois sous l'autorité du chef de famille ses enfants, même majeurs, même mariés. A la mort du père, l'autorité passe à l'aîné de ses fils.

A la base, l'union conjugale ne fait pas de problème : la femme, pleinement soumise, exerce néanmoins une véritable royauté sur le ménage et sur les affaires intérieures.

La famille forme une communauté non seulement morale, mais aussi économique : on vit des ressources communes ; celles-ci pourvoient aux besoins de chacun et même à l'établissement de ceux qui, à l'instigation ou avec l'approbation du père, prendront le départ pour une carrière indépendante.

Père et mère sont soucieux de la bonne éducation de leurs enfants. Education chrétienne, cela va de soi. On leur apprend à ne pas se fier aux biens de fortune ; mais on leur inculque le devoir du travail. Mieux vaudrait, disait l'un d'eux, « que mes enfants fussent cordonniers que d'être sans état. »

Le père, qui a reçu de ses aïeux les principes qui gouvernent sa vie, y ajoute son expérience ; il transmet à son tour ce dépôt à ses enfants. Le monde est alors assez stable pour vivre de cette tradition. L'enfant s'appuie sur son père et le respecte.

La foi en Dieu auréole tous les rapports. C'est bien pourquoi l'autorité du père est sacrée ; elle porte le reflet de l'autorité du Père des cieux. Ecoutez ces graves paroles d'un père de onze enfants :

> « Point d'espoir aux hommes, tout en Dieu ; le servir, l'aimer, l'honorer, de tout votre cœur, de toute votre pensée. Employez bien le temps et Dieu vous mandera plus que nous méritons. Je suis venu de peu et ai une tant belle famille et avons tout ce qui nous est nécessaire. Soyons dévots, vivons vertueusement, ayons ensuite confiance en Dieu. »

Voilà le type de famille qui se révèle à travers les Livres de raison des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Ne reconnaissons-nous pas dans cette description, l'image, fidèlement conservée, quoique dans un cadre plus rude, de la famille traditionnelle de chez nous ?

Cependant l'esprit chrétien n'a pas toujours la même vivacité. Dans la mesure où il disparaît, la forte unité de la famille aboutit à des inconvénients, annonciateurs de crises graves. Les valeurs qui tendent à prédominer sont l'orgueil familial, un rang, une situation, une fortune à maintenir. Les personnalités sont alors sacrifiées à la permanence de la famille et du bien familial. Le père est obéi, son autorité s'impose, elle peut écraser. Les parents choisissent les partenaires qu'épousent les enfants : on associe des domaines ou des portefeuilles plutôt que des âmes. — Partout où baisse la foi, la femme devient une mineure : reine du foyer, dit-on, mais ignorante des activités de son mari, elle est plus sa servante que son associée : objet (plus que sujet) d'affection, voire de plaisir. Les solennités religieuses qui continuent à accompagner les grands événements familiaux, ne sont-ils pas affaires de convention sociale ou mondaine, et non sources de vie ?

2° *Poussées qui ont secoué la famille traditionnelle.*

Elle en a été parfois disloquée, blessée à mort ; en tout cas elle a été entraînée dans un mouvement où elle a dû s'adapter et changer de visage.

Analysons ces poussées.

— a) *Révolution industrielle.* — Elle a disloqué les *familles ouvrières* ; le père passe sa journée à l'atelier (journée de 12 à 14 heures) ; la mère travaille aussi pour compléter un salaire de famine ; les enfants sont laissés à la rue ou happés par l'usine dès l'âge tendre (10 ans, 12 ans). Les heures de travail ne coïncident pas toujours ; et pas de repos hebdomadaire (une loi de 1841 le garantit aux moins de 16 ans !) Comment se retrouver dans une vie religieuse commune et dans la joie d'une saine détente ?

D'autre part, la concentration urbaine, avec ses locaux insuffisants, réduit la dimension de la famille : c'est forcément la famille conjugale (et non plus patriarcale), et dès que les enfants grandissent, ils quittent cet abri (on ne peut plus dire la « maison ») pour courir leur aventure.

La *famille rurale* résiste plus longtemps. Elle est atteinte à son tour — soit par les départs vers la ville de certains de ses membres ou de la famille entière, — soit par l'extension à la campagne des nouvelles techniques de production. La stabilité de la famille-unité-de-production est ébranlée. Les petites exploitations survivront-elles et à quelles conditions ?

Désormais on ne peut plus vivre avec la tradition reçue des « anciens »; et c'est ici une des causes ou des aspects du conflit des générations. Et comme il devient difficile de maintenir la communauté des ressources au sein de la famille, quand celui qui travaille à la ferme des parents compare sa situation à celui qui travaille en ville et gagne avec son salaire une enviable indépendance ?

— b) *Révolution des idées.* — Pendant longtemps, l'Eglise a eu le monopole de la législation des mariages. Les lois de l'Eglise s'imposaient sans soulever de problèmes ; on y contrevenait sans doute, mais sans mettre en cause la loi divine elle-même.

A partir de la Renaissance, l'esprit moderne secoue cette tutelle. Voici les principales manifes-

tations de cet esprit nouveau, avec ses funestes séquelles.

Individualisme rationaliste : sentiment très vif de l'individualité, du moi, de la raison et de ses droits. De là sortira la conception du mariage simple contrat (et non plus contrat sacré, contrat d'entrée dans une institution qui a ses lois imprescriptibles). Simple contrat, fruit de deux libertés qui se rencontrent, il peut donc être défait par les mêmes volontés qui l'ont conclu. Ainsi s'introduit la loi du *divorce* (loi de 1792, puis de 1884). Le divorce n'a cessé d'étendre ses ravages. Actuellement, en France, on compte 1 divorce sur 10 mariages en moyenne.

Féminisme : le sens individualiste rencontre la promotion de la femme dans tous les domaines : instruction, activité professionnelle, fonctions civiques. La conception du mariage s'en trouve affectée : la femme devient la « rivale » de l'homme, a-t-on dit... du moins son égale en tout. Plus de hiérarchie familiale, plus de puissance maritale, mais l'égalité absolue... et l'art. 213 du Code qui portait « La femme doit obéissance à son mari », est désormais aboli.

Autre forme d'individualisme : le *sensualisme,* l'érotisme. Les passions sont glorifiées. On proclame le droit à vivre sa vie, le droit à satisfaire toutes ses tendances naturelles. Le bonheur est situé dans le plaisir. Ces thèses ou ces tendances sont vulgarisées par le roman, le théâtre, puis par le cinéma et les magazines à grand tirage. Combien des foyers en ont été pervertis ! Au sein même du catholicisme, une certaine influence se fera sentir contre laquelle a dû réagir le Saint-Père.

Néo-malthusianisme, aboutissement des tendances précédentes. On veut garder sa liberté, on veut jouir, on veut maintenir un train de vie ou un patrimoine. On connaît les procédés anti-conceptionnels et l'on en use. Quand on ne compte plus sur la Providence de Dieu, on se rabat sur ces misérables calculs de la providence humaine.

Des milieux néo-malthusiens provient ce ressentiment accompagné de mépris contre la famille, et surtout contre la famille nombreuse. Attitude fréquente et manifestée publiquement dans le premier quart de se siècle.

Comment ne pas signaler que le rationalisme n'est pas toujours individualiste, mais aussi étatiste, raciste, totalitaire ? Et ce n'est pas mieux. La famille peut être glorifiée officiellement et comblée d'avantages. En réalité, elle n'est plus qu'un instrument pour fournir l'Etat en « matériel humain », en vue de sa puissance militaire ou économique. Cette glorification équivoque provoque en retour une réaction excessive dont souffrira la vraie famille.

— c) *Evolution des connaissances.* — Les progrès sont très rapides. Les pères peuvent-ils transmettre à la génération qui monte la sagesse pratique reçue de leurs aïeux ? Tout est remis en question autour d'eux : les principes sur lesquels s'établissait leur conduite, la manière d'organiser leur travail, leur production, leur épargne ou leurs investissements.

Il leur arrive de douter d'eux-mêmes. Et s'ils veulent commander comme autrefois, au nom de leurs vues personnelles, ils se heurtent à ce qu'ils appellent l'indépendance des jeunes. Conflit des générations, sourd malaise ou crise violente sous le toit paternel.

III. — LA FAMILLE CONTEMPORAINE

En dépit de ces secousses, la famille a tenu bon. Fait surprenant et qui tient du miracle, elle s'est rénovée. Tout n'est pas parfait. Comment en serait-il autrement au sein d'une civilisation qui n'a pas achevé sa mue et en laquelle l'adaptation familiale pose de délicats problèmes ! Nous essayerons dans cette dernière partie de marquer les traits de la famille contemporaine, avec ses grandeurs et ses faiblesses, les valeurs qui s'y affirment et les périls qui les menacent.

1° *Valeurs personnelles.*

On pourrait dire : valeurs d'intimité, dont nous pouvons relever les indices suivants :

— mariage par libre choix. Les futurs se rapprochent pour des raisons d'affinité de sentiments, de goûts, de culture. On table moins sur la dot ou les espérances d'héritage et les arrangements des parents comptent peu (domaines ou fortunes à unir). Les conseils des parents ne sont pourtant pas à dédaigner et pourraient éviter des engagements imprudents ou irréfléchis ;

— égalité entre les époux. La femme n'est plus une mineure, mais beaucoup plus souvent l'associée du mari dans toutes ses activités, dans un apostolat commun ;

— recherche de l'épanouissement personnel au sein du foyer, par un souci de confort, de culture, d'équilibre entre les ressources et les dimensions de la famille.

Une telle recherche ne va pas sans risque de déviation. Plus d'une fois d'Eglise est intervenue pour les signaler.

— En affirmant son égalité, il arrive à la femme d'oublier sa subordination. C'est pourquoi Pie XII, dans un discours du 10 septembre 1941, a rappelé la conception chrétienne de la famille et, s'adressant aux épouses :

> « Autour de vous, dit-il, bien des voix vous la représenteront (la soumission) comme quelque chose d'injuste, vous suggéreront une plus fière indépendance... N'écoutez pas, comme autant d'autres Eves ces paroles perfides, tentatrices, trompeuses, ne vous laissez pas détourner du seul chemin qui peut vous conduire, même dès ici-bas, au véritable bonheur. »

— La recherche du bonheur peut se confondre et se dégrader dans la recherche du plaisir. Il faudrait rappeler ici les viriles leçons du discours aux Sages-Femmes, du 29 octobre 1951 (Edit. Spes, n° 63 à 68).

Le souci d'épanouissement peut aussi, sans cesser d'être noble, prendre une place prédominante. Or, selon la doctrine très ferme de l'Eglise, la fin première du mariage est la procréation et l'éducation des enfants ; le perfectionnement mutuel des époux est fin secondaire (ce qui ne veut pas dire sans importance). Voir le même discours, n° 47 à 54, où les valeurs personnelles sont reconnues, mais remises à leur rang.

2° *Fécondité.*

Fait nouveau : la courbe des naissances qui fléchissait dangereusement, s'est mise à remonter depuis 1942 et surtout depuis 1946. On a parlé à ce sujet d'une révolution démographique. D'autre part, la maternité est à l'honneur : témoin la fête des Mères.

Une vue plus attentive révèle que les familles se réduisent à 3 ou 4 enfants. Les familles qui dépassent ce chiffre, les familles vraiment nombreuses se font plus rares. Les statistiques coïncident avec les sondages de l'opinion publique, qui considère la famille idéale comme celle qui se borne à 2 ou 4 enfants.

Sensible aux valeurs personnelles, le couple moderne a le « souci de mesurer le nombre de ses enfants à ses possibilités éducatives concrètes » (abbé Oraison). Il ne s'abandonne pas à l'instinct, mais il entend que l'acte procréateur soit pleinement conscient et voulu. Ainsi parle-t-on de « paternité volontaire », de « maternité volontaire » et de « régulation des naissances ». Toutes ces expressions peuvent exprimer un idéal chrétien. Le Pape lui-même emploie cette expression de « régulation des naissances », comme légitime (disc. du 26 nov. 1951). Mais attention : ces mêmes expressions sont susceptibles de véhiculer des pratiques condamnables : les procédés néomalthusiens de dislocation du pouvoir procréateur et du plaisir !

Le sens de la mesure est compatible avec la générosité et l'on peut encore admirer des foyers peuplés, où les parents ont vraiment donné selon leur mesure. A côté s'en trouvent d'autres, où mesure a été synonyme d'égoïsme et de manque de confiance en la Providence.

3° *Familiarité de parents à enfants.*

La relation de parents à enfants a perdu de sa sévérité, — peut-être aussi de son caractère religieux, de son prestige, de son autorité.

Il y a à la fois une tendance à ne rien refuser aux enfants pour qu'ils soient heureux :

— une tendance à l'égalitarisme qui abolit les distances : on traite les enfants et l'on se laisse traiter par eux en camarades ;

— un embarras à comprendre les nouvelles générations, qui aboutit à une démission des parents. Ils s'avouent dépassés et ils laissent faire.

Cependant l'enfant ne peut que souffrir de cette carence. Il a besoin de l'autorité de ses parents il a besoin de s'appuyer sur eux. Mais pour répondre à ses questions, il ne suffit plus de ce que nous avons reçu des générations passées, solutions toutes faites qui ne collent plus avec les situations actuelles.

Les parents avisés observent, écoutent, s'informent. Ils exercent une autorité tempérée d'amour. Ils se font compréhensifs ; ce qui ne veut pas dire qu'ils laissent faire, mais qu'ils s'intéressent à ce qui intéresse les jeunes, appelant leur confiance pour glisser, au moment opportun, la note chrétienne dans ces vies en formation.

4° *Famille ouverte.*

La famille patriarcale a été disloquée et la famille d'aujourd'hui ne peut plus assurer, dans une société économique très complexe, les sécurités qu'y trouvaient jadis ses membres. Aujourd'hui des organismes officiels y suppléent : Sécurité Sociale, Caisses d'Allocations Familiales.

La famille n'est pas réduite pour autant au rôle de mineure ou d'assistée de l'Etat. Les pères et mères de famille conscients des droits et des intérêts qu'ils ont à défendre, savent agir sur le plan public. La femme aussi bien que son mari, ainsi que plus d'une fois l'a demandé Pie XII. Nous voilà loin du slogan hitlérien des 3 K : *Kinder, Kirche, Küche,* — toute la vie de la femme était enclose en ces trois mots qui signifient : les enfants, l'église, la cuisine. La famille (mari et épouse) est désormais ouverte aux problèmes de la cité, nécessité vitale pour elle.

La famille est ouverte aux autres familles, sur le plan du quartier, de la paroisse, ou selon d'autres affinités. Ainsi se sont formés divers groupes de foyers : pour un soutien moral et spirituel, pour mieux résoudre les problèmes d'éducation, pour une entr'aide matérielle (garde des enfants, appareils ménagers, aide aux mamans particulièrement accablées par leur tâche ménagère).

5° *Approfondissement spirituel.*

Le renouveau familial s'est accompagné d'un renouveau spirituel. Il y a puisé son élan et n'aurait pas été possible sans lui. Le nombre d'ouvrages, brochures, revues, parlant de *spiritualité du foyer* est considérable et témoigne de ce renouveau.

Cette littérature ne s'adresse pas à des lecteurs isolés ; elle est souvent un lien visible entre groupes de foyers, mouvements divers, qui ont leurs rencontres, leurs récollections et retraites.

De quoi s'agit-il ? De mieux vivre la vie de mariage selon la volonté divine, d'approfondir les grâces reçues dans le sacrement de mariage, de découvrir les solutions chrétiennes aux problèmes sans cesse renouvelés que pose la vie moderne, et cela dans la foi, l'espérance, la charité.

CONCLUSION

Telle est donc la partie qui se joue autour de la famille et au plus intime de la famille. Elle ne peut plus être ce qu'elle était hier ; mais sous un visage nouveau, elle peut garder les valeurs permanentes que Dieu dès l'origine lui a confiées et qui font sa grandeur.

A. TILLET.

* *

Note bibliographique.

Pour cette étude sommaire, nous avons utilisé principalement : divers numéros de la *Chronique Sociale* (surtout « Famille 1957 ») et d'*Economie et Humanisme*; diverses études du P. de Lestapis (*Rev. A. P.* n° 22 et *C.A.R.S.* qui s'en inspirent, n^os^ 71, 72, 75, 81) ; les travaux de l'Institut des Hautes Etudes Familiales (A.M.C. de Paris), notamment « Recherche sur la Famille » et « Conscience de la Féminité ».

CHRONIQUE D'ÉDUCATION

FILLES SAGES...

Commençons par un livre tout simple, de solide et beau papier parce qu'on a pensé qu'il serait soumis à de fiévreuses manipulations, d'une disposition typographique très aérée où chaque page est construite comme une architecture flattant l'œil et guidant l'esprit, livre illustré non point comme un manuel — comme certains manuels — mais à la façon alerte d'un illustré d'aujourd'hui. On devine deux raisons à cette perfection de la présentation. Il était convenable que l'extérieur correspondît à la qualité de l'intérieur ; et il fallait plaire au goût des adolescentes auxquelles il est destiné. Ce petit livre, signé par Elisabeth GERIN et Monique CHABAUD, édité par la Bonne Presse (1957), est intitulé *Le métier dont je rêve* [1] et sous-titré : *Comment le choisir — le préparer — le vivre.* Agréable à feuilleter, il est susceptible de rendre les plus grands services à quiconque doit conseiller des jeunes filles pour leur avenir professionnel.

Je l'ai parcouru en pensant à mes nièces. Vous l'étudierez en pensant à vos jeunes paroissiennes. Douze métiers y sont présentés : auxiliaire de puériculture, infirmière, assistante sociale, employée des postes, aide-chimiste, couturière, dessinatrice, vendeuse, secrétaire, hôtesse, institutrice, monitrice d'enseignement ménager. Cela fait déjà un éventail bigarré. Couronnant le tout : le « métier » de mère de famille, qui à lui seul, exige presque toutes les qualités de tous les autres. Comme c'est bien, de n'avoir pas oublié de le noter ! Pour chaque orientation les auteurs, qui sont femmes et psychologues, commencent par évoquer ce qui peut attirer une jeune fille vers cette voie. On souligne les signes valables, on rend attentif aux illusions de facilité, on précise les aptitudes, sans oublier les qualités de caractère requises pour réussir. Vient ensuite l'itinéraire (ou les itinéraires : parfois plusieurs chemins sont viables) à suivre pour parvenir au but. Enfin, les bifurcations et les ascensions possibles : spécialisations, accès à une qualification supérieure.

Le tout entremêlé de questions pertinentes que chaque jeune lectrice se posera avec profit pour se mieux connaître. Ce qui ne gâte rien, ces excursus revêtent souvent la forme récréative de jeux ou de devinettes.

Naturellement, il convenait de regarder de plus près la carrière n° 11, « *Institutrice* ». C'est parfait. Sauf sur un point, un tout petit point de terminologie. Il est bien exact qu'une institutrice peut se spécialiser par une qualification pour l'enseignement des enfants arriérés. Mais on aurait utilement précisé que cette qualification peut être confirmée par un diplôme qui est, en France, soit officiel (C.A.E.A. = Certificat d'aptitude à l'enseignement des arriérés), soit privé (C.L.A.E.A. = Certificat libre d'aptitude... etc.). La *Croix* signalait récemment cette création du C.L.A.E.A. aux Facultés Catholiques de Lyon, qui, à vrai dire, remonte à 1953. Mais notre précieux petit livre eût évité une équivoque en n'usant pas du terme « éducatrices spécialisées » pour désigner les enseignantes. En France, les « éducatrices spécialisées », en principe, ne sont pas des enseignantes ; dans le langage technique de la profession, l' « éducateur spécialisé » est aujourd'hui celui qui s'occupe des jeunes inadaptés (dont les déficients mentaux forment une catégorie) précisément en dehors des heures de classe.

On ne peut pas tout savoir... Même la *Croix*, qui sait beaucoup de choses, comme nous venons de le voir, ne sait pas tout, elle qui présentait dernièrement le nouveau Centre d'orientation scolaire de Rennes comme le premier créé dans l'Enseignement Libre. Or, à Lyon, en 1946, j'ai vu déjà fonctionner un Centre d'orientation de ce genre. Depuis 1950, sous l'impulsion de Mgr Bossu, directeur de l'Enseignement libre, et sous la direction souriante et experte du R. P. Riberolles, S. M., docteur en médecine, il a pris un développement considérable. A ce propos, justement, on pourrait souhaiter que la prochaine édition du *Métier dont je rêve* ajoute quelques indications sur les divers centres d'orientation scolaire, qui préludent normalement au travail des Centres d'orientation professionnelle. Merci, Mesdames, pour votre excellente plaquette !

* *

MAUVAIS GARÇONS...

On retiendra deux choses du dernier livre de M. Henri JOUBREL, encore qu'il soit divisé en trois parties. Ce livre s'appelle *Mauvais garçons de bonnes familles* [2]. Ses trois parties exposent les causes, les effets et les remèdes, — non pas de la délinquance juvénile en général, mais de son extension croissante dans les milieux sociaux à standing de vie élevé. La misère, le taudis, favorisent certes les conduites antisociales des jeunes. Mais le luxe et le confort physique, sans armature morale, ne sont guère moins néfastes. Ils le sont plus en tout cas que la pauvreté d'un milieu homogène, la pauvreté qui n'est pas indigence, qui ne va pas jusqu'à l'extrême dénuement, et qui n'est pas excitée à sortir de ses gonds par l'étalage provocateur d'une richesse insolente.

Par cet exemple, on voit quelle est la première chose que nous livre M. Joubrel : une connaissance plus approfondie des faits qui conditionnent la délinquance des jeunes de bonne famille. D'une part, « les Etats-Unis d'Amérique, le pays le plus riche, le plus techniquement évolué du monde est également celui qui, chaque année, proportionnellement à l'effectif de sa population, additionne le plus grand nombre de criminels, d'aliénés, de névrosés, d'inadaptés sociaux de tous genres. » Comparaissent devant les tribunaux de là-bas, 500.000

[1] Elisabeth GERIN et Monique CHABAUD, *Le Métier dont je rêve* (13,5 × 21), 128 p., 360 fr. Paris, Bonne Presse, 1957 (cf. Notice dans *Ami*, 1957, p. 704).

[2] Henri JOUBREL, *Mauvais garçons de bonnes familles* (12 × 19), 256 p., 750 fr. Paris, Aubier, 1957.

mineurs en moyenne pour chacune de ces dernières années, sur 170 millions d'habitants ; en France, 15.000 pour 43 millions. Faisons un petit calcul : la proportion est environ de 10 à 1. D'autre part, et par contraste, les pays sous-développés affirment que la délinquance juvénile ne constitue pas chez eux un problème social, et que leur jeunesse est en bonne santé morale.

Revenant à notre Europe, et spécialement à la France, M. Joubrel retrouve, au terme de son analyse, une constatation analogue. C'est l'excès même des facilités de la vie, joint à la « désintégration des valeurs traditionnelles », — que l'auteur appelle aussi d'un mot malheureux la « démystification » (p. 55), — qui favorisent dès la jeunesse la tendance à la dissolution de la personnalité humaine, signalée avec inquiétude par Alexis Carrel.

On retrouvera ici, mais concrétisées par rapport à la catégorie sociale étudiée, les « causes » classiques assignées à la délinquance. Causes primaires : les facteurs biologiques, hérédité, traumatismes, carences, maladies, et les facteurs psychiques, qui se ramènent à des carences éducatives au premier âge. Causes secondaires, psychologiques et sociales : scepticisme généralisé, rythme excitant de la vie, qui pénètre jusqu'au foyer qui n'est plus un hâvre de paix, et jusqu'à l'école où l'étude se fait à la course, lectures malsaines, abus du cinéma et de la télévision, mauvais entraînements, erreurs éducatives encore et toujours.

Le tableau brossé par l'auteur est saisissant, je dirai même obsédant. Trop noir ? Non, car il n'exagère pas la nuance ; mais trop uniquement noir. Il fait, par exemple, l'inventaire du « contexte social » en relevant uniquement ce qui ne tourne pas rond, dans le monde où nous vivons, et qui, de ce fait, empêche une croissance harmonieuse des jeunes au point de vue physique, nerveux surtout, psychologique et moral. Or il n'y a pas que des facteurs perturbateurs dans le monde présent ! Et s'il est vrai que tout ce qui n'est pas normal engendre de l'anormal, un déséquilibre dans les valeurs morales n'agit cependant pas comme une cause physique, déterminante, nécessitante. Sinon, toute la jeunesse actuelle devrait sombrer dans la délinquance. En somme, c'est le terme « cause » qui trouble la perspective. M. Joubrel avait judicieusement parlé d'abord de « terrain » défavorable. Il s'agit donc de conditions, de conditionnement, plutôt que de « causes ». La vraie cause, l'auteur de l'acte délictueux, ne l'oublions pas, reste le délinquant lui-même, dût sa responsabilité morale, sa culpabilité, être parfois fort atténuée. Et cela n'est point pour accabler le malheureux. Tout au contraire. Car ce n'est que s'il a une part dans l'affaire qu'il pourra la retirer. Pas de « conversion », pas de rééducation possible si le délinquant n'est que le jouet de facteurs déterminants, si le délinquant n'est pas au moins un peu responsable... « Une étude en surface de la question » (p. 29) nous laisse sur notre faim, quand la question précisément est toute en profondeur.

Et voici la seconde idée dominante de l'ouvrage. Même en ce monde détraqué subsistent des possibilités de remonter le courant de la délinquance juvénile. L'auteur ne s'attarde pas à rappeler les remèdes généraux, d'ordre social, politique et économique. Ils seraient bien les plus efficaces, étant de nature préventive et prophylactique, mais qui peut se flatter de refondre la société ? M. Joubrel expose plus volontiers les remèdes particuliers, curatifs, d'ordre médical, psychologique, éducatif, et qui sont davantage à notre portée si nous sommes décidés à agir. L'analyse d'une série de cas montre dans le détail le plus concret les formes que peut prendre le « sous voltage » éducatif de milieux en apparence correctement équipés, les déviations qui en résultent chez des adolescents et les mesures rééducatives qui ont quelque chance d'y remédier. On pourrait dire que la vraie et suffisante solution serait de « refondre » les parents, d'assainir le milieu « infectieux » et qu'à ce défaut, le seul espoir demeure la rencontre d'un éducateur qui compense les déficiences pendant qu'il en est temps.

* *

SONT-ILS ENCORE RESPONSABLES ?

Mais l'espérance des éducateurs est-elle bien fondée ? On peut se demander, et nous savons trop qu'eux-mêmes se demandent, à certains jours, si elle repose sur autre chose que leur désir et un généreux, peut-être trop généreux optimisme. C'est pourquoi nous avons lu avec un intérêt frémissant, par moments, d'inquiétude, l'examen de la question auquel se livre un biologiste aussi rigoureux que M. Jean Rostand, dans la *Table ronde* de juin 1957 (Plon).

Sous le titre « *Biologie et enfance inadaptée* », J. R. dresse un bilan des plus récentes acquisitions de la science, susceptibles de jeter un jour nouveau sur la part qui revient aux facteurs biologiques « dans la genèse des irrégularités mentales ou caractérielles... Demandons-nous, écrit-il, si, dans l'espèce humaine... certaines combinaisons de gènes sont destinées ou prédisposées à produire des individus inadaptables, ou tout au moins plus difficilement adaptables ? »

Réponse affirmative en ce qui concerne les « qualités » physiques et certaines formes — exceptionnelles — de déficience mentale, d'idiotie et de débilité mentale liées à la transmission héréditaire. Dans d'autres cas, la détermination héréditaire n'est pas « contraignante », elle « constitue seulement une condition adjuvante, prédisposante ». Si toute hérédité ne se développe qu'avec l'aide du milieu, la destinée des hérédités « chargées » est encore plus dépendante des apports correctifs, compensateurs ou aggravants de l'ambiance.

Mais voici « la redoutable question de l'hérédité des facultés mentales, du caractère, des tendances instinctuelles. On a affirmé la transmission héréditaire du degré d'intelligence, de la volonté, du pouvoir d'attention, de la persévérance, de la tendance à la colère, de la capacité d'effort, de la témérité, de la maladresse, de l'émotivité, de la cruauté, de l'irritabilité, de la tendance au comportement pervers ou social, etc. »

Sur ce point capital, il vaut la peine de mettre en relief l'opinion d'un savant de la notoriété de J. R.

« A vrai dire, déclare-t-il, je suis assez sceptique quant à la réalité d'une transmission directe de ces facultés, de ces dispositions ou tendances. En revanche, ce dont je ne doute pas, c'est qu'il y a, entre les patrimoines recueillis par les différents individus, de très sensibles différences quant aux virtualités intellectuelles et affectives. »

La première phrase est claire. Le savant reste sceptique quand les preuves ne lui paraissent pas suffisantes. Il semble que J. R. se refuse à estimer prouvée la transmission directe de la qualité individuelle de ce que nous nommons les facultés spirituelles et même des principales dispositions et tendances caractérielles. Accord donc, sur ce point, avec le spiritualisme.

La seconde phrase est moins lumineuse. Elle nous paraît signifier que, si l'intelligence, la volonté, etc... ne sont pas transmises toutes faites, la transmission héréditaire porte cependant sur les « virtualités » intellectuelles et affectives. Il faudrait une exégèse que nous ne sommes pas en mesure de faire, pour dégager la différence sous-entendue par J. R. entre « virtualités » intellectuelles, etc... et « facultés » intellectuelles, etc... Comment entendre que l' « individualisation psychique » soit d'origine « génétique », et donc héréditaire, et que cependant les « facultés mentales » ne se transmettent pas par hérédité : ces facultés ne font-elles pas partie de l'individualité psychique?

La question est reprise ensuite sous l'angle de la « corrélation entre certains traits physiques, certainement héréditaires, et certaines particularités du psychisme » (p. 16). Citant Corman, et omettant Kretschmer, J. R. donne comme exemples la corrélation entre groupe sanguin et comportement, types de structure corporelle et types psychologiques, comme leptosome - schizothyme, psychique-cyclothyme, etc... Quel crédit accorder à ces corrélations ?

« Tout cela, je l'avoue, déclare J. R., me paraît assez vague, et assez contestable. Néanmoins, je pense, en gros, que l'architecture corporelle *ne peut pas ne pas avoir quelque chose à faire* avec le psychisme, ne fût-ce que par l'intermédiaire de la cénesthésie, c'est-à-dire de la sensibilité organique, ou même de *l'image renvoyée par le miroir* ; on conçoit que le moi psychologique se construira différemment chez un individu ou très grand ou très petit, ou très fort ou très faible, ou très laid ou très beau, etc.

En résumé, il ne paraît guère douteux que des différences génétiques originelles ne soint en partie responsables des différences de mentalité et de conduite qui se manifestent chez les humains. »

Là non plus, par conséquent, la science la plus sourcilleuse n'oblige pas à admettre un déterminisme strict. Sous la plume du biologiste, on retrouve l'exigence d'une adaptation réciproque entre l'âme et le corps que soulignerait, avec une égale prudence, un philosophe thomiste.

S'agit-il enfin de la transmission des caractères acquis ?

« Si les partisans de cette transmission sont dans le vrai, des parents ayant mené une vie régulière, ayant acquis de bons réflexes sociaux, ayant réalisé une adaptation correcte au milieu, auraient plus de chances de procréer des enfants adaptables, alors qu'inversement des parents mal adaptés à leur milieu auraient plus de chances de procréer des enfants inadaptables.

« Sans entrer ici dans un débat qui ne serait pas de mise, il est permis de dire que la biologie n'autorise nullement de pareilles affirmations. Ni en bien ni en mal, l'enfant ne saurait subir *le contrecoup de l'existence parentale*. Un parent bien ou mal adapté transmettra peut-être à son enfant les virtualités psychiques qui ont favorisé ou défavorisé sa propre adaptation, mais il ne transmettra rien de la façon dont se sont actualisées ces virtualités. En un mot, il ne peut transmettre à l'enfant que ce que lui-même a reçu de ses parents. Ce qu'il a fait de cet héritage, ce que le milieu en a fait, ne saurait avoir pour l'enfant aucune conséquence. »

De nouveau, la conclusion du savant exclut un pseudo-déterminisme.

Cela n'empêche pas, du reste, que, à partir de la conception et après la naissance, des facteurs modifient le « moi biologique » : intoxications intra-utérines, maladies nerveuses (encéphalites) et autres, troubles endocriniens. Le « moi psychologique » peut en subir les contrecoups, en même temps qu'il est surtout influençable par le climat affectif où il baigne, et peut à son tour réagir sur le biologique.

Au total, c'est tout « un écheveau de causes, une accumulation d'effets » qui préparent, facilitent ou compromettent l'adaptation. Comme dit Alexis Carrel, « les vertus chrétiennes sont plus difficiles à pratiquer quand les glandes endocrines sont déficientes ». Mais restent-elles possibles ? Y a-t-il encore liberté et responsabilité ?

Cette emprise, cette « valeur causale des traumatismes ou des conditionnements psychiques », leur « rôle déterminateur ou inclinateur, pour être moins tangible, pour n'être pas décelable par la chimie ou par le microscope, n'en est pas moins certain » (p. 27).

Le mot « déterminateur » nous fait dresser l'oreille. J. R. est-il en fin de compte, déterministe ? Ce que nous l'avons vu, jusqu'ici, écarter « dans le détail », va-t-il l'accepter « en gros » ? Nous avons l'impression de voir un général battre en retraite après avoir gagné chaque engagement partiel. Spectacle surprenant que ce sacrifice à la thèse déterministe, faisant suite à cette démarche assurée de la pensée quand il s'agissait de repousser, une à une, les généralisations illégitimes, qui tendraient à inférer de l'hérédité du patrimoine biologique : 1° l'hérédité des facultés mentales, du degré d'intelligence, de la volonté, du caractère (p. 15) ; 2° la corrélation stricte des structures corporelles et psychologiques (p. 16) ; 3° enfin l'hérédité des caractères acquis (p. 17). J. R. a donc écarté successivement ces affirmations dont le dénominateur commun est le déterminisme. Mais quand, prenant du recul, il pose la question dans son ensemble et sous l'angle « philosophique » (p. 28), il se range délibérément, « jusqu'à nouvel ordre... et sans aucun plaisir... dans le camp de ceux qu'on nomme les *déterministes* ». Pour lui, être déterministe a une signification très précise. Cela revient à maintenir « tout simplement que deux êtres nés de deux germes strictement identiques, et ayant reçu exactement les mêmes influences, doivent être exactement pareils, non seulement pour le physique mais pour le mental, et, partant, avoir exactement la même conduite » (p. 28).

On remarquera que cette finale ne découle nulle-

ment des faits que J. R. a d'abord longuement exposés ; qu'elle ne découle surtout pas des conclusions partielles qu'il en a dégagées pas à pas, avec un sens critique qui les décantait de toute généralisation philosophique téméraire. Au surplus, il a opéré en cours de route un glissement d'un sujet à un autre. L'objectif de départ était d'étudier « l'individualité, l'unicité humaine » (p. 14), ou l' « individualisation » physique et psychique (p. 16), et le mode selon lequel elle dépend des facteurs héréditaires et des facteurs extérieurs (p. 11). En bref, J. R. limite la portée des facteurs génétiques et accentue celle des facteurs mésologiques quant à cette individualisation. Mais en quoi cela implique-t-il ou exclut-il responsabilité et liberté, la question n'est pas débattue, mais brusquement tranchée en conclusion, en conclusion qui dépasse les prémisses. L'exemple crucial des jumeaux « vrais » se retourne d'ailleurs contre cette conclusion, car le plus surprenant, chez ces êtres issus d'un même œuf, ce n'est pas tant leurs ressemblances, que les points par quoi ils réussissent encore à se « singulariser », en particulier dans leur conduite personnelle.

* *

CONTRE LA PSYCHANALYSE

La plupart des articles qui suivent celui de Jean Rostand, dans la *Table ronde* de juin 1957 sont consacrés à l'enfance ; ils se prolongent, au numéro de juillet-août, par une étude du Dr Berge sur les défauts des parents, laquelle à son tour constitue un complément au livre du même auteur, les *Défauts de l'enfant* (Aubier).

Mais tous les articles du numéro de juin n'ont pas l'équilibre des pages du Dr Berge, ni l'acribie de celles de Jean Rostand, malgré nos réserves finales. On y trouvera des échantillons de ce freudisme échevelé où la psychologie de l'inconscient ni la compréhension de l'enfant n'ont rien à gagner.

Après avoir parcouru certaines de ces pages, nous comprenons mieux qu'un homme qui a « marché » pendant quelques années dans le freudisme, et qui en est revenu, ait quelque peine à ne pas être mordant quand il livre le fond de sa pensée sur la psychanalyse.

De la psychanalyse à la psychosynthèse constitue une sorte de bilan des nombreuses études que le Dr A. STOCKER a publiées depuis trente ans sur le freudisme [3]. Dans une première partie, il résume les étapes successives de la pensée du maître de Vienne. Bon observateur, observateur pénétrant et objectif (p. 38), observateur hors ligne (p. 8, 142): sur ce plan, le Dr S. ne lui ménage pas les épithètes laudatives. Mais, mauvais philosophe, Freud réduit la nature humaine au palier animalo-végétatif, et le Dr S. est ici sans pitié ! Il récuse la distinction entre méthode et doctrine, suggérée par R. Dalbiez ; toute la méthode lui paraît infectée par la doctrine.

La seconde partie de l'ouvrage nous conduit assez loin de Freud. Elle évoque la synthèse humaine construite par la vieille philosophie, d'Aristote au thomisme. A l'hylémorphisme, le Dr S. juge indispensable d'ajouter un troisième élément, qui serait l'âme, distincte de la forme spécifiant la matière. J'avoue que cette présentation réitérée du *tertium quid* continue à m'apparaître assez fumeuse. Elle repose, semble-t-il, sur une triple confusion. L'essence, dans la philosophie traditionnelle, n'est pas seulement la forme, mais aussi la matière, contrairement à ce qu'affirme l'auteur (p. 68, 83, etc.). Et l'essence n'est pas la loi morale à laquelle doit se soumettre l'âme (p. 88, 90). Enfin le dédoublement psychopathologique de la personnalité, dont le cas fameux de Félida est donné comme type (p. 75), ne paraît pas identifiable au dédoublement « moral » de l'homme qui bouleverse l'ordre des valeurs métaphysiques.

Les 3e et 4e parties de l'ouvrage sont beaucoup plus acceptables. Trop souvent, on se contente de démolir l'échafaudage freudien, en nous laissant béer devant les faits qu'il se proposait d'expliquer. Avec un beau courage et un sens pratique où l'on reconnaît l'homme soucieux d'aider réellement ses patients — et ses lecteurs — le Dr S. entreprend donc de substituer à la psychnalyse précédemment critiquée, une interprétation des mêmes faits psychologiques et psychopathologiques, mais cette fois à la lumière d'une synthèse humaine en accord avec la philosophie chrétienne. Les rêves, les actes manqués, les complexes, la libido, le surmoi, la sublimation, tout est patiemment repris et mis en place. Il est bon qu'on explique ainsi tant de choses subtiles en mettant les points sur les i. Je gage que le lecteur du Dr S. sera de mon avis.

Même s'il y met un mordant qui nuit, plutôt qu'il n'ajoute, à sa force persuasive, l'auteur dégonfle toute une escadrille de baudruches qu'il est de bon ton aujourd'hui de prendre pour d'authentiques aéronefs, ou pour des satellites naturels, alors qu'ils ne sont qu'artificiels. On aurait cependant moins d'hésitation à souscrire aux vues du Dr S., s'il dégageait aussi nettement tout ce qu'il doit lui-même de positif à la psychanalyse. C'eût été une belle conclusion, dans la ligne de ces scolastiques que S. aime à citer et qui ne rougissaient pas d'avoir reçu des lumières des philosophes païens. (On s'étonne aussi que le Dr S. se défende des appréciations portées sur son œuvre par Charles Baudouin comme si une formi rouge l'avait piqué. Elles sont pourtant un noble hommage et mérité). Pour me limiter à un seul exemple, il est difficile de ne pas voir un apport de Freud dans la distinction entre l'affectivité captative ou possessive, et oblative, dont S. fait un usage pédagogique constant et judicieux. Et dans cet ordre d'idées, il ne peut empêcher que le mot « affectivité » ait pris aujourd'hui une extension plus large que celle où il tient à le réduire.

Au total, en même temps qu'une mise au point positive et éminemment pratique, le dernier livre du Dr S. offre l'exemple rafraîchissant d'un penseur indépendant qui ose critiquer les idoles et faire la preuve de la liberté de l'esprit dans la foi.

Léon BARBEY,
Directeur de l'Institut de Pédagogie des Facultés catholiques de Lyon.

[3] A. STOCKER. *De la Psychanalyse à la psychosynthèse* (13,5 × 21). Bibliothèque des Archives de Philosophie, 256 p., 1.000 fr. Paris, Beauchesne, 1957.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

LE MARIAGE DES MOURANTS

Q. — Certains curés, en divers pays d'outre-mer, appelés au chevet de mourants qui ne sont pas mariés religieusement, se refusent à les unir devant Dieu, se bornant à les confesser et à leur administrer le viatique et l'extrême-onction. Ils disent que le mariage est fait pour la vie et non pour la mort. Un vicaire coopérateur s'est vu défendre par son curé d'assister au mariage d'un malade gravement atteint, qui l'avait fait appeler. Qu'en pense l'*Ami ?*

R. — Si le refus de régulariser les mariages au lit de mort était systématique, c'est apparemment qu'on en ferait une question de principe. Voyons donc ce que vaut le principe.

On dit que « le mariage est fait pour la vie et non pour la mort ». Cela veut-il dire que les sacrements n'ont plus de raison d'être pour un mourant qui est au seuil de l'au-delà, parce que, pour lui, le « temps de l'Eglise » est fini ? Le grand exégète protestant, O. Cullmann, raisonne ainsi, de fait, quant aux baptêmes *in extremis* qui seraient donnés aux enfants : ces baptêmes, écrit-il, « perdent leur sens puisqu'un enfant mourant ne fera précisément pas partie de ce corps terrestre » du Christ qu'est l'Eglise. (*Le baptême des enfants et la doctrine biblique du baptême*, Neuchâtel, 1948, p. 29, n° 2 ; cf. p. 43). Grosse erreur ecclésiologique ! Car c'est à l'intérieur de l'Eglise et par elle que nous trouvons toute grâce et toute garantie de salut. Notre appartenance à l'Eglise de la terre conditionne notre incorporation au Royaume des cieux. D'où la nécessité, au cours de la vie humaine et jusqu'à l'heure de la mort, des sacrements dont le rôle est de nous situer dans l'Eglise. Combien donc un saint Cyprien réagissait de façon orthodoxe, quand, à propos de la pénitence sacramentelle, il préconisait de « réintégrer dans l'Eglise les pécheurs repentants, alors qu'il en était encore temps ici-bas, pour qu'ils aient le seul titre valable au pardon de Dieu dans l'au-delà, car il n'y a plus de place, après la mort, pour l'exomologèse ». (*Epist.*, LV, 29) !

Sans doute pourrait-on s'entendre répondre qu'on ne peut assimiler, en l'espèce, le mariage au baptême et à la pénitence. Les mourants dont il s'agit, reçoivent effectivement, dit-on, les derniers sacrements ; si le mariage religieux ne leur est pas proposé, c'est que la sexualité et le mariage appartiennent au monde qu'ils sont sur le point de quitter et non pas au ciel où, selon l'évangile lui-même (Mt., XXII, 30), *neque nubent neque nubentur*.

Une telle position, cependant, méconnaît non seulement la permanence, au ciel, de cette charité unique qui caractérise l'union des époux, mais d'abord, ici-bas, le symbolisme surnaturel du mariage (Eph., V, 32), — qui intéresse au premier chef le mystère du Christ et de l'Eglise, — et la grâce sacramentelle qui s'y attache, — dont on n'a pas le droit de priver ceux qui sont à même de la recevoir, fût-ce à l'article de la mort. Devrons-nous sur ce point renvoyer au livre d'un protestant, J. J. von Allmen, *Maris et femmes d'après saint Paul* (Neuchâtel, 1951), qui a su dégager la valeur, pour l'éon à venir, de tout mariage assumé par l'Eglise ?

Mais peut-être, en disant que « le mariage est fait pour la vie et non pour la mort » veut-on moins affirmer des positions doctrinales qu'une attitude pastorale de portée toute pratique : à quoi bon préoccuper le malade et s'embarrasser soi-même de formalités que la mort va rendre bientôt caduques ? Aucune obligation ne s'impose à des concubins de contracter mariage plutôt que de se séparer ; pourquoi, alors, vouloir marier des gens qui, après avoir passé toute leur vie dans une union irrégulière, seront prochainement amenés par la mort à la séparation définitive ? Inutile de vouloir régulariser des situations qui vont se régler d'elles-mêmes ; il suffit d'obtenir qu'ils se repentent de leur passé et en reçoivent le pardon.

Un tel argument ne peut fonder légitimement une attitude systématique de refus. Il suffirait pour s'en convaincre d'en appeler au Code qui, dans ses canons 1043, 1044, 1098, envisage la régularisation des mariages dans les cas de danger de mort, et les divers statuts diocésains sur le même sujet, ou quand ils explicitent le canon 1240 (des personnes privées de la sépulture ecclésiastique). Les exigences du droit comme aussi les facilités qu'il offre en pareils cas montrent assez dans quel sens va la pensée de l'Eglise.

Mais enfin raisonnons. Il est incontestable que le mariage ne s'impose à personne comme une obligation absolue. Devant une union illégitime se présente l'alternative : ou la régularisation (si elle est possible), ou la séparation ; aux intéressés de choisir. En tout cas, l'une des deux solutions s'impose, au moment d'une réconciliation avec Dieu ; et même à l'article de la mort il faut envisager la question, parce que tout repentir sincère du passé comporte un ferme propos pour l'avenir et parce que, la possibilité d'un retour à la santé ou du moins d'une prolongation dans l'existence n'étant pas toujours à exclure, il faut mettre le pénitent à l'abri des occasions futures de pécher.

Il faut envisager, d'autre part, soit l'une soit l'autre solution, mais de toute façon régulariser une telle situation, parce que nous avons en général affaire ici à des pécheurs publics (au moins au sens large) et que, pour obtenir les honneurs de la sépulture ecclésiastique, ces pécheurs doivent avoir manifesté publiquement leur repentir et leur ferme propos.

On notera d'ailleurs qu'une simple promesse du mourant, pourvu qu'elle soit sincère, peut suffire à ce moment-là, pour lui accorder et l'absolution *au for interne*, et *remoto scandalo*, la sépulture religieuse au for externe. En outre les difficultés sont considérablement aplanies sur ce point, quand le malade est à l'hôpital ou en clinique et que la séparation est déjà, de ce fait, matériellement réalisée pour le présent.

Mais le confesseur, pour autant, s'en tirera-t-il à si bon compte en proposant, dans tous les cas, la séparation ? Ce serait méconnaître d'autres élé-

ments d'importance pour la solution à intervenir. Il va de soi que la seule solution possible en certains cas (unions adultères, par ex.) sera la séparation (au moins *a toro*, dans les cas occultes où le scandale viendrait précisément d'un éloignement effectif *a domo*). Mais en bien d'autres cas où la régularisation du mariage est possible sinon en fait du moins dans l'intention, elle sera par là même souhaitable, au nom de valeurs humaines authentiques (l'amour mutuel, que l'homme et la femme nourrissent l'un pour l'autre ; la présence d'enfants, qui postule la permanence du foyer ; la difficulté même de faire accepter, à pareille heure où la tendresse, le dévouement, la fidélité sont plus que jamais sensibilisés, une séparation qui serait considérée comme une trahison ou comme un sacrifice intolérable, etc...).

On voit combien le problème d'ordre pastoral est complexe et combien le refus systématique d'envisager en pareils cas la régularisation du mariage le simplifierait indûment.

Un dernier mot sur une question subsidiaire. De qui le vicaire coopérateur tient-il son pouvoir d'assister aux mariages ? Ce peut être de l'Ordinaire, des statuts diocésains ou du curé. Que si, en l'espèce, ce n'était pas du curé, l'interdiction de ce dernier ne pouvait être assimilée à un retrait de délégation et le mariage dont il est fait état eût été valide. Il est vrai que, pour le dit vicaire, c'eût été sans doute la source d'autres ennuis... Mais « ceci est une autre histoire » !

J.-C. Didier.

L'«AMI DU CLERGÉ» ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Elie GRIFFE. — **La Gaule chrétienne à l'époque romaine. T. II. L'Eglise des Gaules au V^e siècle**, I^{re} Partie, L'Eglise et les Barbares. L'organisation ecclésiastique et la hiérarchie. — In-8 de VIII-257 p., 1200 fr. — Paris, Picard ; Toulouse, Institut catholique, 1957.

Voici déjà dix ans que l'*Ami* (22 janv. 1948, p. 64) rendait compte élogieusement du 1er volume de M. l'abbé Griffe sur *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, et concluait en souhaitant « la prompte apparition du tome suivant ». L'éminent professeur a bien employé ce laps de temps. Une fois de plus, il nous donne un travail solide, et de lecture aisée.

Il connaît magistralement les sources historiques du V^e siècle, les apprécie avec une pondération persévérante, corrige les outrances de tel érudit des *Monumenta Germaniæ* ou d'autre collection, et, tout en analysant, de façon pénétrante, les documents, s'élève aux idées générales. Il est aussi très averti des ouvrages relatifs à cette époque : ainsi a-t-il dépouillé la remarquable thèse — encore dactylographiée — de l'abbé J.-B. Leroy sur S. Fauste de Riez.

Le livre premier, *l'Eglise et les Barbares* décrit la situation à la veille des invasions, puis l'invasion de 407-409, ses méfaits, son retentissement dans la conscience chrétienne, l'installation des barbares et la désagrégation de l'Empire, l'invasion des Huns. Les royaumes des Wisigoths de Toulouse, des Burgondes, et des Francs sont ensuite étudiés, chacun en particulier, avec leur comportement à l'égard du catholicisme.

Le livre deuxième, *l'Organisation ecclésiastique et la Hiérarchie* présente les évêchés, leur organisation, avec les conséquences des invasions barbares, puis les provinces ecclésiastiques, les relations avec le Siège apostolique (élément généralement négligé des historiens), l'élection et l'ordination des évêques. Enfin deux chapitres sont consacrés aux évêques de la Narbonnaise, de l'Aquitaine, de la Lyonnaise et de la Belgique, c'est-à-dire, à ceux d'Arles, Aix, Orange, Riez, Arvernes, Lyon Auxerre, Troyes, Tours, Reims, et à quelques autres.

L'ouvrage est donc une vaste mise au point de l'époque envisagée, « le siècle par excellence de l'évangélisation ». Il sait aussi tirer des conclusions : ce ne furent pas des causes internes de désagrégation, qui abattirent l'Empire romain ; il succomba sous les coups des barbares, menace perpétuelle le long de ses frontières. L'exposé offre un intérêt pastoral : les saints évêques, dont il esquisse le portrait en traits fermes et sûrs, sont les patrons de beaucoup d'églises, et plus d'un fait grande figure dans l'histoire de la civilisation : saint Aignan d'Orléans, S. Brice, S. Eucher de Lyon, S. Eutrope d'Orange, S. Germain d'Auxerre, S. Honorat de Lérins, S. Loup de Troyes, S. Mamert de Vienne, qui institua les Rogations, S. Maxime de Riez, S. Privat, S. Remi de Reims, S. Sidoine Apollinaire, S. Victrice de Rouen, et tant d'autres.

L'A. traite plus amplement certains sujets, comme l'affaire de la primatie d'Arles, mais s'étend moins sur d'autres, par ex. l'histoire des évêchés au nord de la Loire et du Rhône. Le prochain volume, *La Cité chrétienne*, en préparation, développera sans doute ce point; nous l'attendons avec plaisir.

Un Index des noms de lieux et de personnes facilite les excursions dans cette mine de renseignements. Le dernier volume nous offrira-t-il la Table analytique de l'ensemble ?

Cardinal SCHUSTER. — **Le Bienheureux Placide Riccardi.** Traduction du comte Montanari di Pratello. — 156 p. (14 x 19), 450 fr. — Paris, Edit. de la Colombe, 1957.

Né à Trévi, en Ombrie, en 1844, entré dans l'Ordre bénédictin en 1866, profès solennel à Saint-Paul-hors-les-Murs en 1871, chargé de diverses et importantes fonctions sacerdotales à l'intérieur et à l'extérieur de sa communauté, il se fit remarquer par sa profonde piété, sa fidélité à la Règle, son amour des âmes, son activité apostolique, sa prudence ; il mourut après une longue et douloureuse maladie, patiemment supportée. Des grâces extraordinaires et même miraculeuses furent obtenues en l'invoquant. Il fut béatifié en 1954.

Le cardinal Schuster, qui mourut lui-même en odeur de sainteté (1954), eut le temps de donner son témoignage pour le procès de béatification ; il avait vécu avec le bienheureux à l'abbaye de Saint-Paul, et avait été son Abbé. Il écrivit ses souvenirs sur celui qui avait été son ami, puis son fils. A son témoignage sur celui-ci, le présent volume a ajouté (p. 138-154) une brève mais très vivante biographie du très grand religieux et du très pieux et très actif archevêque de Milan que fut le cardinal Schuster.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 25 martii 1958

G. Michel, *vic. gen.*

Le gérant : C. Gaildraud

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)